

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME CINQUIÈME

---

1886

---

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1887

Numérisation *Société linnéenne de Lyon*

## DISCUSSION

M. Chantre croit que l'objet présenté par M. Cuvier n'est qu'un sabot de voiture.

M. Cornevin et M. Péteux ne voient pas comment on pourrait adapter cette hipposandale au pied du cheval.

M. Faure fait remarquer que l'objet présenté porte un cercle de fer, et ne saurait en conséquence servir de sabot de voiture ne pouvant être appliqué contre la roue.

M. le D<sup>r</sup> Grégoire voit plutôt là une sorte de bovisandale.

M. Cuvier rappelle qu'on a trouvé deux de ces objets ensemble.

## COMMUNICATION

**LES HOMMES D'AUJOURD'HUI ET LES HOMMES D'AUTREFOIS  
EN AUVERGNE ET EN ROUERQUE**

LE CRANE, LA DENTURE, L'OSSATURE, L'ENVERGURE, ETC., DES ANCIENS  
ET DES CELTES MODERNES. ETHNOLOGIE DE L'Auvergne

PAR CH. DEBIERRE

I. — L'homme, pas plus que les animaux et les plantes, ne passe impassible au sein des milieux qui l'entourent : il en subit l'influence comme eux, et s'il se modifie moins qu'eux, c'est que son intelligence lui permet de s'adapter *artificiellement*. Ces conditions lui permettent de résister mieux que les autres animaux dans la lutte pour la vie, et moins qu'eux il a l'impérieux besoin de s'adapter pour ne pas périr. Aussi, s'il n'est pas permis de dire que l'organisme anatomique de l'homme ne subit aucune modification des influences extérieures, — les exemples de Jérôme de Aquilard, l'interprète de Fernand Cortez, etc., sont là pour l'établir, — il est cependant

certain qu'à l'heure actuelle, les caractères anthropologiques d'une population donnée sont beaucoup plus l'expression de la race que le fait de l'action sur elle des milieux cosmiques.

Le hasard nous ayant mis à même d'étudier un certain nombre de jeunes gens de l'Auvergne et de l'Aveyron, cette Auvergne gascone, comme on l'a si heureusement appelé, il ne nous a point paru sans intérêt de rapporter les observations anthropométriques que nous avons pu faire sur eux.

L'Auvergne est un pays riche pour l'anthropologiste. Au milieu et autour de ces volcans éteints du Plateau central, vit une population presque vierge encore dans certaines parties, de tout mélange avec l'étranger. Naguère encore ces montagnes étaient inaccessibles, et là comme dans toutes les contrées montagneuses, le mélange du sang s'est effectué moins qu'ailleurs. Il est donc intéressant d'en étudier l'habitant, et il le sera non moins de l'étudier comparativement avec ses ancêtres. Cette étude nous amènera vers cette éternelle question, toujours agitée, jamais résolue, que nous appellerons, si on nous le permet, la question Celtique.

Plus d'une race a hanté les bords de l'Aveyron; plus d'une a vécu sur l'Apremont. Il y a eu là aux âges de la pierre, alors que le Renne promenait sous notre soleil ses bois majestueux, il y a eu dans ces contrées, dis-je, des hommes que leur dolichocéphalie nous empêche de confondre avec des brachycéphales venus plus tard. De laquelle de ces races l'Auvergnat actuel tire-t-il son origine; quelles étaient ces races pré- ou protohistoriques? C'est ce que nous aurons à rechercher lorsque nous aurons fait connaître les caractères anthropométriques et autres de l'habitant actuel de l'Auvergne et de l'Aveyron.

II. — La race tire ses grands aspects d'un certain nombre de caractères, dont sans contredit le système osseux est la base. C'est la seule partie de l'organisme qu'il est habituellement donné d'étudier sur le cadavre; c'est aussi celui qui nous

renseigne le mieux sur les caractères de l'homme vivant. Sans doute, la couleur de la peau, la couleur et la forme des cheveux, la couleur des yeux, la musculature, le tissu adipeux, les coutumes et les mœurs, les superstitions, etc., sont des facteurs importants dans l'étude des races, mais aucun n'a la valeur du système osseux. La taille, l'envergure, les diamètres du thorax, l'épaisseur et la forme des os, et par-dessus tout les diamètres céphalo-faciaux, voilà des données d'appréciation beaucoup plus certaines. C'est sur elles que nous nous appuyerons surtout dans l'étude qui va suivre.

III. — Nos observations ont porté sur les populations du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire, de l'Aveyron, du Gard, de la Creuse et des Alpes-Maritimes. Elles concernent toutes des jeunes gens de vingt à vingt-un ans. Pour aujourd'hui nous laisserons de côté les habitants des Alpes-Maritimes; nous ne nous occuperons que de l'Auvergne et de sa sœur, l'ancienne Rouergue.

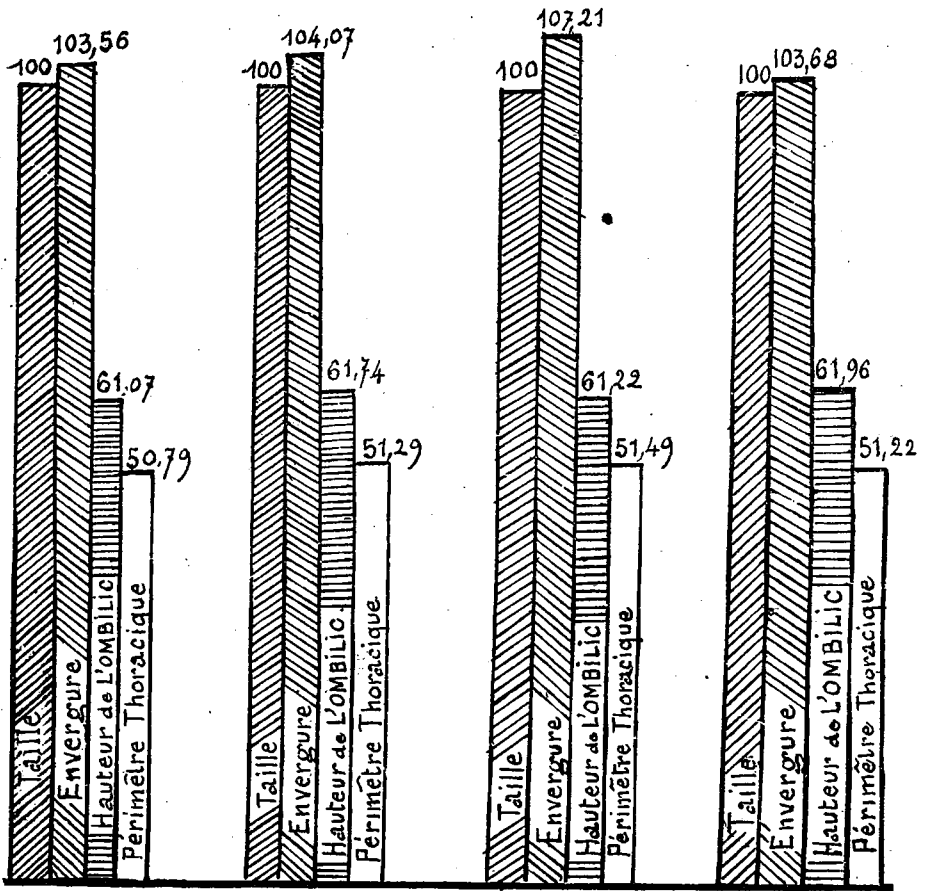
Il est des caractères anthropologiques qui se prêtent mal à la synthèse; de ce nombre sont la couleur des cheveux et de l'iris. Malgré l'échelle chromatique des yeux et l'échelle des tons des cheveux données par P. Broca dans ses *Instructions anthropologiques générales* (Paris, 1864 et 1879), je ne surprendrai assurément aucun anthropologiste habitué aux observations, en disant que c'est là une appréciation des plus difficiles et des plus personnelles. Aussi bien me contenterai-je de donner à ce sujet une seule et courte idée générale, en disant que de beaucoup dominant les yeux gris et noirs et les cheveux châtains plus ou moins foncés en Auvergne aussi bien qu'en Aveyron.

Nous pouvons être beaucoup plus complet heureusement en ce qui concerne les mensurations. Pour ne pas allonger outre mesure ce travail dans lequel nous tenons à rester bref, nous résumons celles-ci sous forme de tableau. L'œil saisit bien ce qui n'est pas délayé et l'esprit l'apprécie mieux.

**Observations anthropométriques faites sur 138 conscrits de 20 à 21 ans de l'Auvergne**  
(CANTAL, PUY-DE-DÔME, AVEYRON, GARD)

NOMBRE DES OBSERVATIONS	DÉPARTEMENTS	MENSURATIONS CÉPHALO-FACIALES										HAUTEUR DE L'OMBILIC AU-DESSUS DU SOL	ENVERGURE	TAILLE	POIDS	PLÉMETRE THORACIQUE
		DIAM. ANT. P. DE LA TÊTE	DIAM. TRANSVERSAL	INDICE CÉPHALIQUE	CIRCONFÉRENCE	DIAM. BI-ORBITAIRE	BI-ZYGOMATIQUE	BI-ANGULAIRE	LONGUEUR DU NEZ	LARGEUR DU NEZ	INDICE NASAL					
65	Cantal	181 (*)	155,9	80,1	54,49	116,4	139,3	106,4	49	33,6	68,5	99,3	168,4	162,6	58,5	82,0
15	Puy-de-Dôme	181,5	158,8	87,4	54,4	117,8	141	109	49,9	35	70,16	99,9	168,4	168,4	50,8	83
40	Aveyron	182,5	158	86,6	54,6	118	141	109,8	50	35,4	70,8	100,1	175,3	163,5	61,8	84,2
18	Gard	187,7	155,9	83,05	54,8	117	139	110,3	51	34,5	67,64	101	160	163	50	83,5

(\*) Ces chiffres expriment des moyennes.



Cantal Puy-de-Dôme Aveyron Gard

Rapports de la taille, de l'envergure, de la hauteur de l'ombilic au-dessous du sol et du périmètre thoracique.  
 La taille prise pour 100.

Le plus important à retenir de ce tableau, c'est que les habitants de l'Auvergne et de l'Aveyron sont des brachycéphales, des crânes ronds avec indice céphalique moyen de 86,7, et indices minima et maxima de 83,1 et 90,2<sup>1</sup>. Leur face est large et leur nez appartient à la limite des groupes méso- et leptoriniens comme l'indique l'indice nasal de 67,6 à 70,8, leur taille petite.

D'autre part, il est à remarquer que nos sujets du Puy-de-Dôme, du Cantal et de l'Aveyron se distinguent de nos sujets du Gard par une plus grande brachycéphalie, un indice nasal plus élevé et une face plus large; en un mot, il semble que dans le Puy-de-Dôme, le Cantal et l'Aveyron, la race primitive, au crâne rond, se soit conservée à un plus grand état de pureté.

L'étude de la taille comparée à celle de la grande envergure, du niveau de l'ombilic au-dessous du sol, du périmètre thoracique et du poids va nous fournir un autre élément d'appréciation ethnique. Le tableau ci-joint fera bien ressortir les variations de l'envergure, de la hauteur de l'ombilic au-dessus du sol, du périmètre thoracique en fonction de la taille (pl. II).

En ce qui concerne le rapport de la grande envergure à la taille = 100, Bertillon a trouvé sur les Parisiens et Grube sur les Esthoniens :

197 Parisiens. . . . = 104,3 (Bertillon).

100 Esthoniens.. . . = 107,4 (Grube).

Ce rappprt peut nous fixer approximativement sur les différences qui existent à ce sujet entre les Celtes et les races germaniques.

Il ne faut pas oublier cependant que ces chiffres n'ont pas une valeur absolue, car alors que les hommes du Cantal, du Puy-de-Dôme et du Gard nous donnaient le rapport de 100 : 104 en moyenne, les sujets de l'Aveyron, de même race, nous four-

<sup>1</sup> Puy-de-Dôme : Indice minima 84 ; maxima, 89 7.

Cantal — — 81 1; — 90 3.

Aveyron — — 84 4; — 90 8.

nissaient le rapport 100 : 107, rapport sensiblement le même que chez les Allemands du Nord.

Pour ce qui a trait à la hauteur du nombril au-dessus du sol, la taille égale 100, Quételet et Bertillon ont donné les chiffres suivants :

10 Belges de ving-cinq ans. . . = 60,4 (Quételet).

100 Parisiens. . . . . = 58,9 (Bertillon).

Auxquels nous pouvons ajouter :

138 Auvergnats. . , . . . = 61,5 (Debierre).

Des mensurations craniométriques effectuées sur quatorze crânes du Muséum <sup>1</sup> appartenant à des sujets originaires de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Creuse confirment les précédentes.

Six crânes de la Haute-Loire (hommes) nous ont donné :

Indice céphalique = 85,5. Diamètre bi-orbitaire = 106, bi-zygomatique = 130,8, bi-angulaire = 107,7.

Quatre crânes du Puy-de-Dôme (hommes) nous ont fourni :

Indice céphalique = 86,9. Diamètre bi-orbitaire = 107, bi-zygomatique = 137, bi-angulaire, 109.

Enfin quatre crânes de la Creuse (hommes) :

Indice céphalique = 84,39. Diamètre bi-orbitaire = 103, bi-zygomatique = 129, bi-angulaire = 102,5.

Ce sont là des crânes appartenant à une race brachycéphale.

Nos conclusions sont :

Population actuelle de l'Auvergne :

Brune, petite, brachycéphale, presque mésorrinienne.

IV. — D'où vient cette population ? A quelle branche ethnique pouvons nous la rapporter ?

Pour résoudre cette question, nous avons à notre disposition des matériaux historiques, linguistiques, archéologiques et anthropologiques.

<sup>1</sup> Ces crânes ont été gracieusement mis à notre disposition par M. E. Chantre, secrétaire général de la Société d'anthropologie et sous-directeur au Muséum.

Voyons les plus importants de ces documents.

Quelles sont les races humaines qui ont habité notre sol ?

CELTES. — Hérodote nous dit que le Danube prend sa source dans la Celtique<sup>1</sup> et Dion Cassius rappelle que dans les temps les plus reculés les habitants des deux côtés du Rhin portaient le nom de Celtes<sup>2</sup>. Les Celtes auraient donc été possesseurs d'une grande partie de l'Europe centrale; ils auraient chassé les Ligures du voisinage des îles Œstrymniques (Festus Avicennus) qui paraissent être les îles Cassitérides où Denys le Périégète indique aussi la présence des Ibères.

Cette race aurait enfin longtemps maintenu son autonomie nationale entre la Seine et la Garonne, l'Océan et les Alpes, vaste région à laquelle tous les auteurs anciens (Plin, César, etc.) s'accordent à donner le nom de Celtique; elle aurait en outre, franchi les Pyrénées quinze à seize siècles avant notre ère<sup>3</sup>.

Les Celtes ont donc été possesseurs d'une grande partie de l'Europe centrale. Nous verrons bientôt que, venus d'Asie, ils y avaient supplanté la race autochtone, et qu'aujourd'hui ils paraissent avoir persisté dans certaines contrées à un état de pureté relativement élevé.

GAULOIS. — Le nom de Galls ou de Gaëls paraît avoir très anciennement appartenu à un peuple distinct des Celtes. Diodore de Sicile<sup>4</sup> établit cette distinction que les Romains n'ont point faite, réunissant les deux sous le nom de Gaulois. Dion Cassius<sup>5</sup> dit cependant lui aussi que le Rhin coule « ayant à sa gauche la Gaule et ses habitants; à sa droite les Celtes ». Le même auteur, Pausanias<sup>6</sup>, Appien<sup>7</sup>, remarquent encore que le nom de Gaulois ne prévalut que très tard; anciennement les

<sup>1</sup> Hérodote, liv. II, chap. xxiiii; liv. IV, chap. xlix; éd. Didot, 1862.

<sup>2</sup> Dion Cassius, *Hist. romaine*, III, liv. XXXIX, chap. xlix, trad. de Gros, 1851.

<sup>3</sup> A. Thierry, *Hist. des Gaulois*, p. 22-26, et 121, 1862.

<sup>4</sup> Diodore de Sicile, *Hist. univ.*, V, xxxii, p. 273.

<sup>5</sup> Dion Cassius, *Hist. rom.*, III, collection Didot, 1851.

<sup>6</sup> Pausanias, *Descrip. de la Grèce attique*, p. 22.

<sup>7</sup> Appien, *De rebus Hispaniensibus*, p. 31.

Gaulois s'appelaient Celtes. S'il en est ainsi, un peuple n'abandonnant son nom qu'obligé par un vainqueur, l'histoire est là pour l'attester ; on s'explique les paroles de César<sup>1</sup> qui dit en parlant des Celtes : « Appelés *Galli* par les Romains, ils s'appellent Celtes dans leur propre langue », ce qui, pour le dire en passant, n'aurait été vraisemblablement de leur part qu'une protestation contre l'envahisseur.

V. — Ce qui est vrai, c'est qu'au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, Julien l'Apostat et Sulpice Sévère avaient encore soin de distinguer Gaulois et Celtes, Gaule et Celtique. Les Celtes ont donc été subjugués à un moment donné de leur histoire par une race, venue comme eux du Nord-Est, dit-on. Quelle était ce peuple ? Les Gaëls ou Gaulois, qui, suivant Diodore de Sicile, occupaient les régions maritimes de l'océan Atlantique à la Scythie, et qui eux-mêmes n'étaient que le rameau ethnique le plus avancé vers l'ouest de ces Cimmériens (dénomination qui, s'altérant avec le temps, devint Cimbres) dont la Crimée et le Bosphore Kimmérien, la Chersonèse Cimbrique rappellent encore le lieu d'origine. En effet, ces Galates qui, au dire d'Homère, Hérodote, Strabon, Pline, Denys le Périégète habitaient la Crimée actuelle, sont appelés Cimbres par Posidonius, Strabon, Diodore de Sicile et Plutarque.

Peut-être, ces peuples se sont-ils portés en Gaule dès l'époque de la pierre polie ainsi que semblent en témoigner certains ossements de dolichocéphales à taille élevée trouvés dans les tumuli et allées couvertes du nord de l'ancienne Gaule. Mais ce ne fut vraisemblablement que plus tard que les Galates envahirent la Celtique en grand nombre, chassés par les Scythes venus d'Asie au VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Ce sont ces Gaulois qui imposèrent leur nom à notre pays, la Gaule, à l'Italie septentrionale, Gaule cisalpine, à certaines régions de la Grande-Bretagne, la Calédonie, la Cambrie, le Cumberland, de l'Espagne occidentale, la Galicie.

<sup>1</sup> César, *De bello Gallico*, liv. I, chap. I.

La distinction à établir entre Gaulois et Celtes doit donc être bien tranchée<sup>1</sup>.

D'où venaient les Celtes ?

Suivant Ad. Pictet, les différences entre le celtique et le sanscrit sont « exclusivement limitées à la permutation des consonnes initiales et à la composition des pronoms personnels avec les prépositions », et « le fond des racines celtiques est en grande partie identique à celui des radicaux sanscrits », d'où les Celtes ne devraient plus être considérés que comme le rameau le plus occidental et le plus anciennement détaché des Aryas<sup>2</sup>.

Toutefois Pott<sup>3</sup>, tout en reconnaissant que les langues celtiques sont mêlées d'éléments sanscrits, les regarde comme une famille particulière, étrangère à la langue des Aryas, et Pictet lui-même est obligé de reconnaître que tout ce qui se trouve dans les idiomes celtiques n'est pas d'origine indo-européenne. « Toutes ces langues, dit-il, et en particulier l'irlandais, offrent des traces de mélanges avec des éléments étrangers à cette famille », aveu précieux pour d'Omalius d'Halloy, N.-J. Périer et Lagneau, qui trouvent insuffisantes les preuves de l'origine asiatique des Celtes et considèrent que les éléments reconnus comme étrangers par le savant linguiste de Genève, et qui constituent un des caractères différentiels des langues celtiques, sont plutôt des éléments linguistiques persistants, ayant survécu au naufrage de la langue celtique. De même à ceux qui admettent une conformité de langage entre les Celtes et les Germains, on peut répondre que c'est par l'immixtion des langues germaniques dans la plupart des dialectes celtiques, que s'explique l'organisation de ces dialectes, auxquels se subs-

<sup>1</sup> Il ne faut donc pas suivre à ce sujet les errements des historiens, qui, comme H. Martin (*Hist. de France*, t. I, p. 30), A. Thierry (*Hist. des Gaulois*, p. 22-26), Th. Mommsen (*Hist. romaine*, t. I, p. 408 415, éd. de Guerle, Paris, 1882) confondent Celtes et Gaulois.

<sup>2</sup> Pictet, *Les origines indo-européennes*. Paris-Genève, 1859-1863.

<sup>3</sup> Pott, *Etymol. Forschungen*, II, p. 478.

tituent plus tard les langues aryennes germaniques, aryennes latines, ou plus exactement les dialectes romans <sup>1</sup>. Ce qui semble le prouver, c'est que là où les deux éléments ethniques ne s'étaient point mélangés, la différence entre la langue des Celtes et celles des Germains (Gaulois, Belges, Francs, etc.) restait évidente.

Dans son *De bello Gallico*, César insiste sur les différences dans la langue et les institutions des peuples de la Celtique et de la Belgique, et Sulpice Sévère nous montre un Romain devant qui un Gaulois du Nord s'excusait de s'exprimer difficilement en latin, lui répondre : *Vel celtice, aut si mavis gallicelocuere, dummodo jam Martinum loquaris*. Double citation qui prouve que : d'une part les peuples du nord de la Gaule n'étaient point ceux du centre, et que d'autre part, le Gaulois n'était point le Celtique, et *vice versa*.

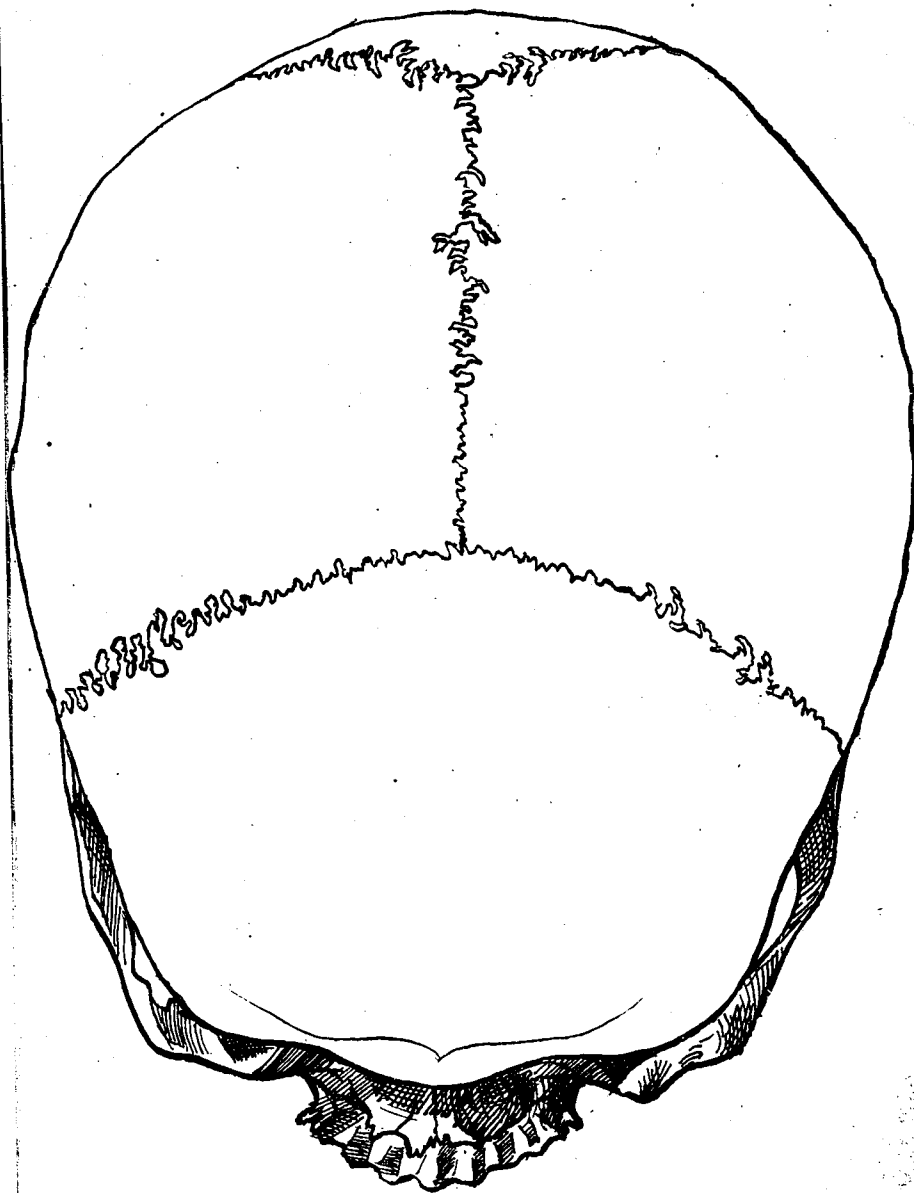
Les noms de Vercingétorix, *Ver-Kerm-Kedo-Bigh*, grand chef des cent têtes; *Luern* ou *Louarn*, renard (nom d'un riche Arverne); *Segodunum* (Rhodéz), *Uxellodunum* (Puy d'Yssolu en Quercy), etc., de *Dun*, colline, rappellent la langue celtique en Auvergne et en Quercy; celui de *Boï-Heim* (la Bohême ou demeure des Boïes) indique que la race celtique a habité sur les bords du Danube <sup>2</sup>. Et en effet, deux mille ans avant notre ère, des Gaulois (lisez Celtes) ont laissé leurs traces dans ces parages.

VI. — Quels étaient les caractères anthropologiques des Celtes qui, encore aujourd'hui sur notre sol, ont conservé leur langue en Armorique

Si l'on a soin de séparer les Gaëls ou Galates des Celtes, on ne leur accordera certainement pas les caractères de grands

<sup>1</sup> G. Lagneau, art. CELTES du *Dict. encyclop. des sc. méd.*, p. 726.

<sup>2</sup> Celles (de *Koiltte*), forêt; noms celtiques : *garv-aon*, impétueuse eau (Garonne); *Pð*, du celtique *padés*, sapin, à cause des forêts qui environnent sa source; Appennins, de *Pen*, sommet; Cévennes, de *Kefn*, dos de montagne; Armorique, du celtique *Ar-Môr*, la mer; Arverne, de *Ar-verann*, hautes habitations, etc.



# Celtes

( Crâne rond )

dolichocéphales blonds, ainsi que l'ont fait à tort Pritchard d'Omalius d'Halloy et Pruner-Bey. Ces caractères sont ceux des Germains, Scandinaves, Francs, Ruthènes, Burgondes, etc. Ce qui nous amène à dire, en tenant compte uniquement des caractères de l'ossature et de la coloration des cheveux et des yeux, que le sud et le sud-ouest de l'Allemagne, la Lorraine et la France de l'ouest et du centre sont peuplés des descendants des Celtes plus ou moins mêlés aux Gaulois leurs vainqueurs d'outre-Rhin, plus tard aux Francs. Mais je tiens pour établi que les Gaulois sont des Germains, si on leur accorde les caractères de grands dolichocéphales blonds ; qu'ils sont des Celtes, si on leur donne les caractères de bruns brachycéphales, et j'admets que ce sont bien des Celtes que l'on a signalés deux mille ans avant notre ère dans la vallée du Danube sous le nom de Gaulois, sans préjudice du passage des hordes gauloises qui dévastèrent l'Europe centrale et méridionale cinq siècles avant notre ère ; leurs descendants actuels, Allemands de la Bohême et du Sud, bruns pour la plupart (24 0/0 purs bruns) et brachycéphales <sup>1</sup> en sont une preuve convaincante <sup>2</sup> (pl. III).

Dans le nord de la France et le nord-est nous trouvons donc les descendants des races germaniques, les descendants de ceux auxquels Diodore de Sicile, Ammien Marcellin, Strabon et Tite-Live accordent une taille élevée, des cheveux blonds et la peau blanche, et lorsque Claudien chante la blonde Gaule et les blonds Gaulois aux yeux farouches et au courage téméraire, il ne peut être question que d'eux et non de la grande majorité de la population de la Gaule. Ce sont ces races que Broca et Virchow ont retrouvées. En effet, cinquante-quatre

<sup>1</sup> Voyez Virchow, Congrès de Carlsruhe (*Rev. sc.*, n° 25, 19 décembre 1885).

<sup>2</sup> Pour la distinction des Gaulois et des Celtes voyez : Aurélien de Courson (*Hist. des peuples bretons*, I, p. 1-7, 1846 ; Lagneau, *Dict. encycl. des Sc. méd.*, art. CELTES, Paris, 1873 ; Lemièrre, *Celtes et Gaulois*, Paris, 1874-1876 ; Alex. Bertrand, *Arch. celtique et gauloise*, 1876.

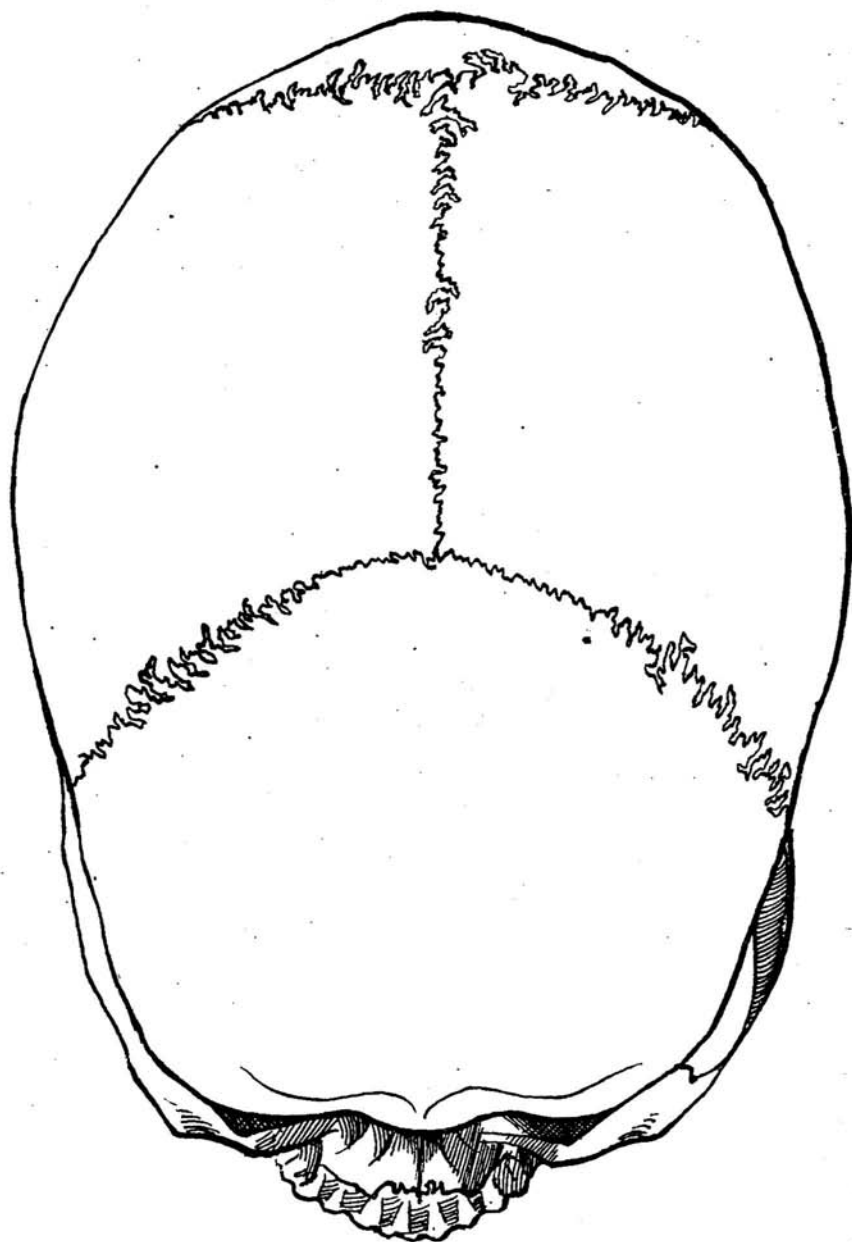
crânes, de l'époque de la pierre polie et de l'époque mérovingienne recueillis dans le nord-est de la France ont donné à Broca un indice céphalique de 75 (dolichocéphalie) (pl. IV), alors que Virchow retrouvait le même indice sur les crânes anciens de Gamburg près de la Saale<sup>1</sup>. C'est encore le même indice que nous rencontrons sur leurs descendants plus ou moins purs, cent Kymris des départements du Nord de la France ayant donné un indice de 79,7 à Collignon, et Houzé ayant trouvé celui de 79 sur les Flamands.

Quant aux Celtes, ils ont habité le nord-ouest de l'Europe, depuis les bords du Haut-Danube et du Haut-Rhin, et se sont plus particulièrement cantonnés dans les parties occidentales des îles Britanniques, dans les Gaules, entre la Loire, la Garonne, l'Océan et les Alpes, refoulés peu à peu et envahis par les immigrants Gaëls, Belges, Cimbres, Germains, mais persistant en Irlande et en Bretagne où aujourd'hui ils parlent encore leur langue.

VII. — Les Auvergnats que nous étudions sont les descendants des Arvernes (*Ar*, haut, et *Verann*, contrée). Mais qu'étaient ceux-ci ? Appartenaient-ils à la race gauloise, grande, blonde et dolichocéphale, ou sortaient-ils de la race celtique, petite, brune et brachycéphale ? Nous revenons ainsi directement à notre étude.

Une race primitive dolichocéphale que l'on peut considérer comme autochtone en ce sens que son origine est inconnue, a habité l'Auvergne, l'Aveyron et le Gard. On en a retiré les débris fossilisés à Denise près du Puy-en-Velay (Haute-Loire), dans la caverne de Larzac en Aveyron, dans le dolmen-caverne d'Aubussargues près d'Uzès (Gard), race dolichocéphale paléolithique, contemporaine du *Rhinoceros megarhinus*, race de Canstadt ou de Néanderthal (dolichoplatycéphale de Hamy et de Quatrefages) qui s'est ainsi étendue du Rhin et de la Bohême (Brux) en Auvergne et même jusqu'à l'Olmo (Italie), et qui

<sup>1</sup> Broca, *Rev. d'anthrop.*, 1872.



Franc Ripuaire de Wasselonne  
(Crâne long)

reparaît dans les temps modernes par atavisme, ainsi que l'ont montré le crâne de saint Mansuy, évêque de Toul, au IV<sup>e</sup> siècle, et la tête d'un ancien Allobroge décrite par Pruner-Bey, pour ne citer que deux exemples.

Aux races dolichocéphales appartiennent encore les ossements de Lafaye sur les bords de l'Aveyron et ceux des dolmens du Saillant, du Palet, de Samson fouillés par Pommerol. Mais nous n'avons plus affaire ici à la race de Canstadt, mais à celle de Cro-Magnon <sup>1</sup>.

Nous n'avons pas besoin de dire que nos Auvergnats ne tirent point leur origine de ces races perdues dans la nuit des temps.

Ils appartiennent à ces peuples sous-brachycéphales ou brachycéphales dits Ligures, Ibères, Celtes, Allemands et Slaves du Sud, à indice céphalique de 80 à 84, et si différents des races anglo-saxonnes à indice céphalique de 76 à 80, dont se rapprochent les Gaulois de l'âge du fer et les Mérovingiens ou les Francs de l'âge du bronze.

Ainsi, soixante-trois crânes de Bas-Bretons des cantons bretonnants des Côtes-du-Nord ont donné à Broca un indice

<sup>1</sup> Barnard Davis, Carter Blake, William Turner, ont observé en Irlande; Broca, de Quatrefages, en Danemark (tumulus de Borreby); W. Spengel, dans les îles Néerlandaises; de Marken, Ork et de Schokland, dans le Zuyderzée; Roujou, dans le bassin de la Seine et le Puy-de-Dôme, etc., des têtes néanderthaloïdes (Roujou, *Anthrop. du Puy-de-Dôme; Bull. de la Soc. d'anthrop.*, 2<sup>e</sup> série, t. XI, p. 344, 1876).

Indice céphalique du crâne de Néanderthal = 72

Diamètre bi-orbitaire = 122

— — du crâne d'Eguisheim = 105

— — — de Denise = 103 (adolescent)

Capacité cranienne du veillard de Cro-Magnon 1599 c. c.; circ. cr. 568; indice céph. 73,76; D. bi-orbitaire = 116; bi-maxillaire = 101; bi-zygomatique = 143 (Broca, *Ossements des Eyzies; Bull. de la Soc. d'anthrop.* 2<sup>e</sup> série, t. III, p. 361-385, 391-392).

Sauvage, *L'homme fossile de Denise (Rev. d'anthrop., I, 289-297, 1872)*. Voyez pour les ossements de Larzac et d'Aubussargues: vicomte de Sambucy et Aurès, *Rev. d'anthrop.*, t. V, p. 893-902, 1861; t. VI, p. 29-34, 1855, et 3<sup>e</sup> série, t. I, p. 202, 1866.

céphalique de 81,25 ; soixante-treize crânes des cantons gallois du même département un indice de 82,05, et quatre-vingt-huit crânes d'Auvergnats de l'ossuaire de Saint-Nectaire, un indice de 84,07<sup>1</sup>. Le crâne de l'ancien habitant de l'Auvergne se rapproche donc considérablement du crâne du Breton, c'est-à-dire du Celte. L'Auvergnat de nos jours a conservé ce caractère ainsi que nous l'avons montré, ce qui prouve son peu de mélange et sa descendance presque directe.

Le crâne celte serait un crâne à indice de 82 à 84, moins brachycéphale que le crâne savoyard (85) et surtout que le crâne ligure (86)<sup>2</sup>. Sa capacité moyenne ne dépasse guère 1300 à 1350 centimètres cubes sur nos sujets.

En somme, les Auvergnats de nos jours et les habitants de l'Aveyron sont bien ceux d'autrefois, ce sont bien des bruns brachycéphales, des Celtes en un mot, et si en Rouergue les vieilles familles nobles se distinguent encore des autres habitants par leur blonde chevelure<sup>3</sup>, c'est là le fait des descendants des blonds Ruthènes qui ne se sont point mélangés avec la plèbe<sup>4</sup>.

L'indice céphalique qui a varié dans nos observations en Auvergne et en Aveyron de 86 à 87 est bien celui que donnait Broca pour ses crânes de Saint-Nectaire-le-Haut (indice

<sup>1</sup> Broca, *La race celtique ancienne et moderne : Arvernes et Armoriciens, Auvergnats et Bas-Bretons* (Rev. d'anthrop., II, p. 577, 1873), et *Qu'est-ce que les Celtes?* Bull. de la Soc. d'anthrop., V, 45<sup>b</sup>, 1864).

<sup>2</sup> Voyez Hovelacque, *Crânes savoyards* (Rev. d'anthrop., 1877 et 1879).

<sup>3</sup> Durand de Gros, *Anthrop. de l'Aveyron* (Bull. de la Soc. d'anthrop., 2<sup>e</sup> série, t. IV, p. 135-147-193-218).

<sup>4</sup> Longtemps l'union d'un chef de race germanique blonde avec une femme à cheveux noirs (race celtique) paraît avoir été considérée comme une mésalliance, ainsi que tendent à le faire admettre les légendes de Bertulphe de Gistelle (près de Bruges) et de Sainte-Godelève, de Hondefort (dans le Boulonnais). La légende montre la mère de Bertulphe indignée de voir son fils mé-allier sa noble race germanique et altérer à jamais ses couleurs et son sang, en prenant pour femme une jeune fille remarquablement belle, mais qui avait des cheveux et des sourcils noirs, alors qu'il pouvait se divertir à loisir avec de « pareilles corneilles ».

= 85,07), de même que notre diamètre bi-zygomatique et notre indice nasal sont bien les mêmes que les siens, car si tous ses chiffres sont plus faibles, il ne faut pas oublier qu'il opérerait sur des crânes alors que nous opérons sur le vivant. Nos résultats d'autre part ont les plus grandes analogies avec ceux que Broca a donnés pour les Bretons, Hovelacque pour les Auvergnats, Nicolucci pour les Ligures, Collignon pour les Lorrains, E. Baer, His, Rüttimeyer pour les Suisses et les Allemands du Sud (Tyrol, Istrie, Carniole, Slavonie, Transylvanie, Roumanie), Ecker et Ranke pour la Bavière et la Souabe, Pruner-Bey, Spengel, Wirchow, Flower, Broca, Hovelacque, Obédénare, A. Retzius pour les Slaves de la Croatie, de la Pologne, de la Dalmatie, les Slovaques, les Tchèques, etc. : tous sont brachycéphales, bruns et orthognates, à indice céphalique de 82 à 84, à indice nasale de 46 à 48 et à diamètres bizygomatique de 138 à 140<sup>1</sup>.

VIII. — *L'indice nasal* complète la distinction du crâne Celte d'avec le crâne kymris, germain ou gaulois. Alors que cent trente-huit sujets de l'Auvergne et de l'Auvergne gasconne nous donnaient un indice nasal de 69,2, alors que Collignon accorde un indice de 67,2 aux « Celtes vivants », le même observateur trouve un indice de 63 sur les Français du Nord, et Broca mentionne celui de 59,1 sur ses Mérovingiens (indice nasal sur le crâne et non plus sur le vivant). Les premiers sont presque mésorriniens alors que les seconds sont très leptoriniens<sup>2</sup>.

IX. — Mais si le crâne est une expression de race, la *taille* en est une autre. Ici encore, nos recherches s'accordent à faire des habitants du Puy-de-Dôme, du Cantal, de l'Aveyron et du Gard des descendants des Celtes. De même que comme ceux-ci ils sont brachycéphales, mésorriniens et bruns, de même ils sont petits. Mais l'étude de leur taille peut nous faire dire

<sup>1</sup> Voyez *Crania Helvetica*, p. 26; *Crania Ethnica*, Paris, 1882.

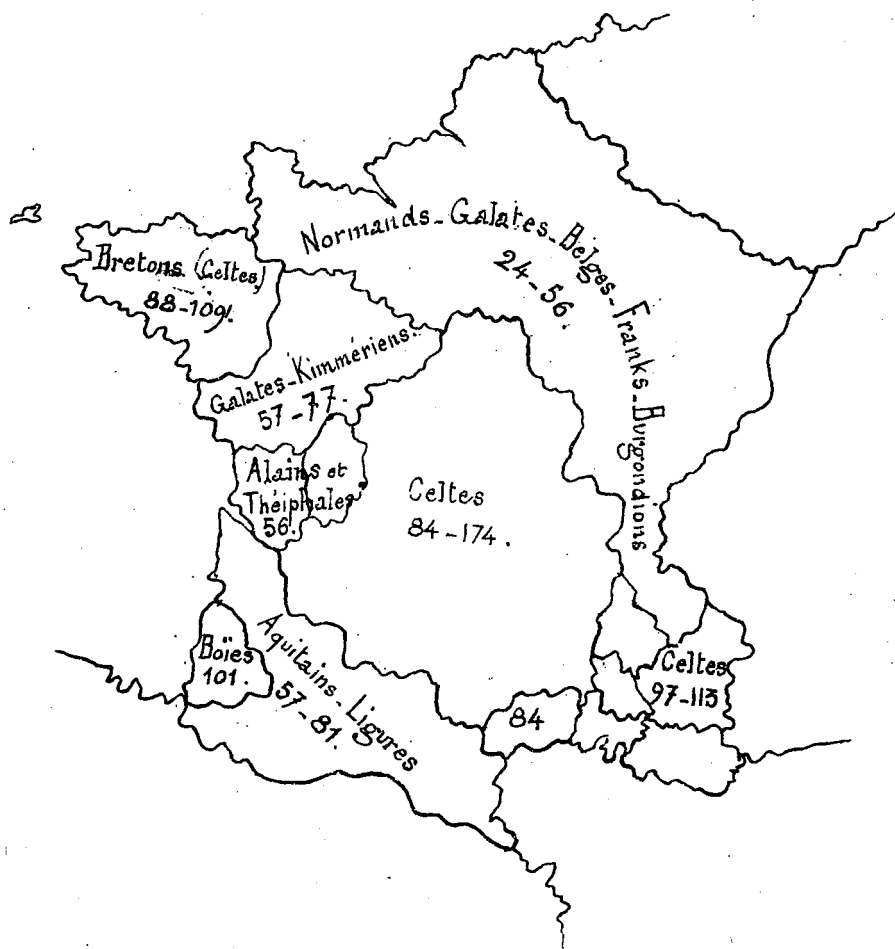
<sup>2</sup> Voyez Topinard, *Anthrop. générale*, p. 303, Paris, 1885.

encore que leur race est fort peu mélangée. En effet, comme Bertillon l'a fait remarquer, les tailles réparties suivant une série régulière de groupes croissants jusqu'à la taille moyenne (groupe maximum) et régulièrement décroissants indiquent une seule race ou plusieurs races dont le mélange est intimement effectué. C'est le cas de nos hommes. Au contraire, la série qui présente deux groupes maxima paraît témoigner de deux éléments ethniques encore distincts. Exemple : dans le Doubs, de 1851 à 1860, les jeunes gens ont présenté deux maxima, l'un à 1<sup>m</sup>,62, l'autre à 1<sup>m</sup>,73, ce qui tient, ainsi que le dit Lagneau, à la coexistence des descendants des Séquanes (Celts) de taille peu élevée habitant cette région lors de la conquête romaine et à ceux des Burgundions (Germain) de haute stature <sup>1</sup>. Même phénomène dans la Normandie, le Nord et la Bourgogne, où nous trouvons deux maxima, l'un à 1<sup>m</sup>,65, l'autre à 1<sup>m</sup>,78. — Sur 10 000 conscrits de 1836 à 1840, 1018 ont plus de 1<sup>m</sup>,73 dans la contrée située au nord de la Seine peuplée de Nordmands, Belges, Francs, Burgundions ; 508 seulement dans l'ancienne Celtique (Boudin). Les Deux-Sèvres et les Charentes (voyez planche V) confirment la règle, car s'ils ont 886 hommes au-dessus de 1<sup>m</sup>,73, c'est que ces départements sont peuplés de Sarmates. Ainsi de l'Hérault (843) où se sont retirés les Wisigoths après la bataille de Vouillé (voyez la carte).

Broca a montré de son côté que de 1831 à 1860 les exemptés par défaut de taille, ayant moins de 1<sup>m</sup>,56, étaient beaucoup moins nombreux dans le nord-est, peuplé en partie des descendants des Kimris, Galates, Belges, que dans la plupart des départements du centre et de l'ouest peuplés de Celts <sup>2</sup>. Un coup d'œil jeté sur la carte (pl. V) montrera rapidement au lecteur que sur 1000 examinés au nord de la Seine 24 à 56 seu-

<sup>1</sup> Bertillon, Lagneau, *Bull. de la Soc. d'anthrop.*, IV, p. 237 et 346, 1833:

<sup>2</sup> Broca, *Mem. de la Soc. d'anthrop.*, 1860-1869.



Carte des exemptés par défaut de taille par 1000 examinés d'après les chiffres donnés par Boudin et Broca.

Des deux nombres placés côte à côte, le premier indique le minimum, le second le maximum des exemptés pour défaut de taille dans le groupe des Départements dans l'aire desquels ces chiffres sont inscrits.

lement sont exemptés par défaut de taille, alors que la région centrale (de la Garonne à la Seine, et de l'Océan aux Alpes) en fournit 84 à 174 (Celtique). Les exceptions cantonales de la Bretagne confirment la règle : elles ne représentent que des îlots de Galates envahisseurs <sup>1</sup>.

Les habitants de l'Auvergne et du Rouergue de nos jours ont donc bien conservé ces deux caractères si fixées de la race, la tête et la stature, qui en font, pour ainsi dire, les descendants types des Celtes nos aïeux, bruns, petits et brachycéphales.

La race celte n'est donc pas moins séparée de la race gauloise ou germanique, en ce qui concerne la taille qu'en ce qui a trait au crâne. Alors que les Anglais nous donnent 1<sup>m</sup>,70 à 1<sup>m</sup>,71 (Gould), les Allemands du Nord, 1<sup>m</sup>,68 (Virchow), les Scandinaves, 1<sup>m</sup>,68 à 1<sup>m</sup>,74 (Baxter, Beddoe, J. Hunt, Gould), les Français du centre et les Bretons (Celtes) ne nous donnent que 1<sup>m</sup>,62, les Allemands du Sud, 1<sup>m</sup>,62-64 (Berstein) et les Russes, 1<sup>m</sup>,65 (Tichomiroff), toutes races celtiques.

X. — L'examen de leur *denture* nous a enfin convaincu de la justesse des observations de Boudin <sup>2</sup>, Magitot <sup>3</sup>, Oudet, <sup>4</sup> Vincent <sup>5</sup>, d'après lesquelles la bonne denture se rencontrerait surtout chez les populations petites et brunes de la Bretagne et du plateau central jusqu'aux Alpes, c'est-à-dire chez les descendants des Celtes, alors que la carie dentaire serait de beaucoup plus fréquente dans les départements du nord-est de la France, chez les habitants de la Hollande et de la Frise, autrement dit, chez les descendants des immigrés d'outre-Rhin ou Kymris de toutes sortes. Alors que de 1837 à 1849 nous

<sup>1</sup> Broca, *Anthropologie de la Basse-Bretagne* (Mém. de la Soc. d'anthrop., III, p. 147-209).

<sup>2</sup> Boudin, *Traité de géogr. et statist. médicales*, II, p. 431.

<sup>3</sup> Magitot, *Rech. ethnol. et statist. sur le système dentaire* (Bull. de la Soc. d'anthrop., 2<sup>e</sup> série, t. II, p. 71-100, 1867).

<sup>4</sup> Oudet, art. DENT du *Dict. en 30 vol.*, t. X, p. 166, 1835.

Vincent, *Bull. de la Soc. des sciences nat. et archéol. de la Creuse*, t. IV, p. 21. Guéret, 1865.

trouvons, en moyenne, sur 100 000 examinés, 124 exemptions pour mauvaise denture dans la Bretagne (Finistère, Morbihan, Mayenne, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine) et 177 dans les départements celtiques du centre aux Alpes, nous en avons 1810 dans les départements normands et belges. Les minima se trouvent dans le Puy-de-Dôme avec 36, la Haute-Loire avec 41, le Cantal avec 102, Celtes purs du plateau central, et avec 60 dans le Finistère, le plus breton des départements armoricains.

Ici, qu'on me permette d'ouvrir une parenthèse.

J'ai recherché sur mes hommes combien étaient pourvus de la troisième molaire, dite dent de sagesse. D'après Magitot <sup>7</sup>, l'âge moyen de l'éruption de la dent de sagesse est compris entre vingt-deux et vingt-trois ans <sup>2</sup>.

Voyons nos résultats :

AGES	NOMBRE D'INDIVIDUS OBSERVES	NOMBRE D'INDIVIDUS AYANT DE 0 A 4 DENTS DE SAGESSE				
		0	1	2	3	4
21 ans	137	39	23	22	16	37

A l'âge de vingt à vingt-un ans, 28,4 pour 100 de nos Auvergnats n'avaient donc point encore de troisième grosse molaire, soit un peu plus d'un quart.

XI. — En somme, la race celtique, bien différente des races paléolithiques de la vallée de la Vézère (Cro-Magnon, Lauge-

<sup>1</sup> *Instructions anthropologiques générales de Paul Broca*, p. 230-236. Paris, 1879.

<sup>2</sup> Voici les chiffres de Magitot : sur 100 individus, nombre des dents de sagesse par âge :

19 ans	=	0
20 —	=	5 26
21 —	=	18 18
22 —	=	60 00
23 —	=	84 21

rie-Basse, Bruniquel) et du Mâconnais (Solutré), et des dolichocéphales plus récents (néolithiques) de l'Homme-Mort (Lozère), de l'allée couverte de Meudon ou des grottes sépulcrales de Locmariaker, de Nogent-les-Vierges, de Cumières, du Val ou des *long barrows* du Derbyshire, Staffordshire, etc., de l'Écosse et de l'Irlande, mais voisine des races préhistoriques de Furfooz en Belgique (vallée de la Lesse), de Grenelle (vallée de la Seine), de la Truchère (vallée de la Saône) et de celles des *round barrows* anglais ou du dolmen de Borreby (Danemark) est bien une expression réelle ; c'est elle qui a remplacé dans l'Europe centrale et jusqu'aux îles Britanniques les populations dolichocéphales préhistoriques <sup>1</sup> ; c'est elle que nous retrouvons presque à l'état de pureté en Bretagne et en Auvergne <sup>2</sup>, et si les Gaulois, Francs, etc., envahisseurs l'ont vaincue et subjuguée, ils n'ont pu lui faire perdre ses caractères ethniques. Loin de là, absorbés par elle, ils ont fini par disparaître en maints endroits, sans presque l'altérer, et nous ne retrouvons plus ces dolichocéphales envahisseurs à l'état dominant et presque purs que dans les Allemands du Nord, en Frise, dans le Zuyderzée, dans les régions scandinaves.

La population actuelle de la France est loin cependant de n'avoir pas conservé les traces du mélange. C'est à ce résultat que sont dues certaines contradictions anthropologiques <sup>3</sup>. Le

<sup>1</sup> Ce résultat est des plus évidents quand on rapproche les résultats craniométriques des habitants de la Lozère à deux périodes éloignées de l'histoire de ce pays. Alors en effet que les crânes des dolmens donnaient à Broca un indice de 75 (dolichocéphalie), ceux de l'époque actuelle lui donnaient un indice de 83 (brachycéphalie).

<sup>2</sup> Les Wallons comparés aux Flamands présentent la même divergence que les Français du Nord comparés à ceux du Plateau central et de l'Armorique. Alors, en effet, que les Flamands (race kymrique) ont un indice céphalique de 79, l'indice des Wallons (race celtique) s'élève à 83 (Houzé).

<sup>3</sup> C'est ainsi que si 225 Parisiens du XIX<sup>e</sup> siècle ont donné à Broca un indice céphalique de 79, cela n'indique que le mélange du sang celte au sang gaël. De même encore, le plus grand nombre des habitants du nord de la France et du centre ont les cheveux châtain et les yeux plus ou moins noirs ; mais on trouve plus de blonds dans le nord que dans le midi ; c'est là le fait de l'influence germanique.

Nord surtout a conservé les traces du passage du type scandinave ou germanique, type dolichocéphale qui prédominait dans l'Europe centrale à l'époque des grandes invasions et qu'on retrouve en remontant vers la Baltique et la mer du Nord.

La Suisse, la Belgique, l'Alsace et l'Allemagne elle-même sont moins germanisées qu'elles en ont l'air. Alors que dans la Frise orientale et dans l'Oldenbourg on rencontre 56 pour 100 de blonds purs, dans le Palatinat cette proportion descend à 9 pour 100; tandis qu'au nord de l'Allemagne, les bruns ne sont que dans la proportion de 4 pour 100, leur nombre atteint 21 pour 100 dans le grand-duché de Bade, et 24 pour 100 dans la Basse-Bavière.

La zone brune s'étend en Suisse jusqu'au lac de Constance et passe par certains cantons : Saint-Gall, Thurgovie, Zurich, considérés généralement comme allemands; il en est de même en Belgique Wallonne, en Alsace où le type brun atteint 31 pour 100 à Schelestadt.

Dans l'empire allemand 31 pour 100 des enfants qui fréquentent les écoles appartiennent au pur type blond, 14 pour 100 au type brun; le reste, soit 54 pour 100, est réparti entre les formes mixtes<sup>1</sup>, dont l'explication logique doit être cherchée *dans des conditions de mélange* et pas ailleurs. Mais en voyant la zone foncée qui s'étend dans la direction du Weser, au milieu de l'Allemagne, les pangermanistes eux-mêmes sont obligés de convenir que les populations celtiques se sont avancées anciennement jusque-là. Les traditions historiques, les monuments préhistoriques, démontrent d'ailleurs avec évidence la présence des Celtes dans la vallée du Danube.

La Suisse, en particulier, n'est pas aussi allemande qu'on le croit. L'Allemand y est entré plutôt dans l'esprit et dans la langue que dans la race. Les immigrants allemands furent les

<sup>1</sup> Voyez Wirchow, *Congrès anthropologique de Carlsruhe* (*Rev. scientifique*, no 25, 19 décembre 1885, p. 776).

dominateurs qui façonnèrent la pensée et imprimèrent leur cachet aux mœurs, mais les éléments physiques qui entrèrent dans ce moule furent en grande partie étrangers (Virchow). -- Nous pourrions faire la même remarque pour la France. — Si les Francs ont imposé leur nom et leurs mœurs à l'ancienne Gaule, et si les Gaulois avaient imposé antérieurement les leurs à la vieille Celtique, ces deux peuples n'ont pu cependant ni l'un ni l'autre faire dominer leur sang. L'antique Celte est toujours là. Vaincu intellectuellement, son type anthropologique n'en est pas moins demeuré debout au milieu des races conquérantes ; bien mieux il les absorbait peu à peu et les englobait dans son sein, non sans doute, toutefois, sans porter dans ses flancs les traces du mélange.

## DISCUSSION

M. Chantre ne peut accepter sans nouvel examen la façon dont M. Debierre a, dans son étude, circonscrit la région qu'il désigne sous le nom d'Auvergne. Il n'a jamais vu comprendre parmi les Auvergnats les habitants de l'Aveyron. M. Debierre fait remarquer que s'il a réuni l'Aveyron à l'Auvergne, c'est que le type anthropométrique y est le même ou à très peu près.

M. Lacassagne estime qu'avant tout, il importerait de rechercher si, avant les Celtes eux-mêmes, il existait une race dolicho- ou brachycéphale. Car si une race antérieure présentant un de ces deux caractères avait existé, il ne faudrait pas attribuer celui-ci aux envahisseurs. Discutant les idées de M. Debierre sur l'Aveyron, M. Lacassagne ne croit pas qu'on puisse y trouver un noyau germain, mais bien un noyau slave.

A l'égard des individus examinés, M. Debierre a-t-il eu soin de ne tenir compte dans ses statistiques que des hommes appartenant véritablement à l'Auvergne ? A-t-il fait intervenir

la taille, susceptible, comme on sait, de faire varier la capacité du crâne ? Quant aux caractères tirés de la denture, il ne faut pas leur attribuer une trop grande importance, car, en dehors de l'influence de la race, un grand nombre de circonstances peuvent la modifier.

M. Debierre fait observer qu'il n'existe que très peu de traces d'une race ancienne dans l'Auvergne. Cette race était dolichocéphale, et aucun Auvergnat actuel, au crâne rond, ne peut en descendre. D'autre part, les races slaves sont brachycéphales.

M. Debierre ajoute que les sujets observés par lui étaient bien des Auvergnats, et qu'il a toujours consulté leur état civil. Enfin, il insiste sur ce fait, que ce n'est pas la capacité du crâne qu'il a étudiée, mais bien l'indice céphalique.

#### NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR BAYERN

PAR M. ERNEST CHANTRE

Notre Société vient de perdre, en la personne de Frédéric Bayern, mort à Tiflis le 8 mars 1886, un de ses membres correspondants les plus éminents.

Originaire de la Transylvanie, Bayern alla, vers 1840, se fixer à Odessa comme professeur de langues vivantes. Il y connut le célèbre anatomiste et explorateur Alexandre Nordmann et reprit, sous son influence, l'étude des sciences naturelles, pour laquelle ses brillantes aptitudes avaient été constatées de la manière la plus flatteuse à sa sortie de l'école de Cronstadt. Au cours de ses excursions géologiques aux environs d'Odessa, il fit, en 1846, une importante découverte de vertébrés fossiles, que son maître décrivit plus tard.

Trois ans après, Bayern parcourait le versant méridional du Caucase aux frais du comte Mniszek, entomologiste distingué. Il rapporta de ce voyage vingt-quatre mille insectes, et revint avec la nostalgie de ces admirables mon-